

**Arrêté n° 2024/G-66 complétant l'arrêté portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif Territorial P<sup>al</sup> de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024**

**Le Président,**

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-85 en date du 6 septembre 2023, portant ouverture du concours d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024 ;
- VU l'arrêté n° 2024/G-37 en date du 13 mars 2024, portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours **d'Adjoint Administratif Territorial P<sup>al</sup> de 2<sup>ème</sup> classe - session 2024** ;

**ARRÊTE**

**Art. 1 :** Se rajoutent en tant que concepteurs de sujets :

Mme Régine BEHAGUE	Conseillère pédagogique, DSDEN Haut-Rhin, à la retraite
Mme DEYBER-HABERTHUR Laurence	Enseignante
M. Jérôme BRAXMAIER	Informaticien au Centre de Gestion du Haut-Rhin
Centre de Gestion du département de l'Aube (10)	

**Art. 2 :** Se rajoutent en tant que correcteurs de sujets :

Mme Régine BEHAGUE	Conseillère pédagogique, DSDEN Haut-Rhin, à la retraite
Mme Karine LACORDAIRE	Professeur des écoles
Mme Marine-Charlotte LEON	Enseignante d'anglais
Mme Anne MOST	Enseignante et conseillère pédagogique dans le Haut-Rhin
Centre de Gestion du département de l'Aube (10)	

**Art. 3 :** Se rajoutent en tant qu'examinatrices pour l'année 2024 :

Mme Laure LAPLAGNE	Rédacteur p <sup>al</sup> de 1 <sup>ère</sup> classe – mairie de Niedermorschwihr
Mme Vanessa MEYER	Secrétaire générale – commune de Bantzenheim

**Art. 4 :** Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis à M. le Président du Centre de Gestion de Saône et Loire,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.
- 

Fait à Colmar, le 30 mai 2024



Lucien MULLER  
Maire de Wettolsheim